

DEPARTEMENT  
DE L'AUDE

ARRONDISSEMENT  
DE CARCASSONNE

Matière : FINANCES  
LOCALES

Sous matière :  
DECISIONS  
BUDGETAIRES

**OBJET :**  
**AFFECTATION  
DES RESULTATS  
D'EXPLOITATION  
2023**

LE NOMBRE DE CONSEILLERS  
MUNICIPAUX EN SERVICE EST DE 33

RENDU EXECUTOIRE

CONVOCAION  
CONSEIL EN DATE DU  
: 08 MARS 2024

AFFICHAGE EN DATE  
DU : 08 MARS 2024

PUBLICATION DE LA  
PRESENTE EN DATE  
DU **19 MARS 2024**

REPUBLIQUE FRANCAISE N° 2024-66  
LIBERTE – EGALITE – FRATERNITE  
-----  
COMMUNE DE CASTELNAUDARY  
-----

**EXTRAIT DU REGISTRE DES  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
MUNICIPAL**

Séance du Conseil Municipal du jeudi 14 mars 2024  
Le Conseil Municipal de la commune de Castelnaudary  
légalement convoqué s'est rassemblé au lieu ordinaire de ses  
séances, sous la présidence de Monsieur Patrick MAUGARD,  
Maire

**Présents :** Patrick MAUGARD, Philippe GREFFIER, Hélène  
GIRAL, François DEMANGEOT, Nicole CATHALA -  
LEGUEVAQUES, Philippe GUIRAUD, Jacqueline RATABOUIL,  
Jean-François VERONIN-MASSET, Giovanni ZAMAI, Pierre  
BARBAUD, Marie-Claude BOURREL, Denis BOUILLEUX,  
Élisabeth ESCAFRE, Régine SURRE, Sabine CHABERT, Michel  
RATABOUIL, Chantal BARTHES, Bruno PERLES, Préscillia  
GRANIER, Audrey GAIANI, Thierry ROSSICH, Christian  
WINTERHALTER

Formant la majorité des membres en exercice

**Procurations :**

Evelyne GUILHEM À Jacqueline RATABOUIL,  
Bernard GRIMAUD À Nicole CATHALA - LEGUEVAQUES,  
Brigitte BATIGNE À Hélène GIRAL,  
Javier DE LA CASA À Philippe GREFFIER,  
Nicolas ASENSIO-VERGNES À Philippe GUIRAUD,  
Agnès SOULIER À Préscillia GRANIER,  
Delphine SANTINI À Bruno PERLES,  
Adrien ROUZAUD À Marie-Claude BOURREL,

**Absents excusés :** Karole CAFFIER, Zohra KUFEL, Gérard  
MONDRAGON

**Secrétaire :** Madame Audrey GAIANI

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu le compte administratif VILLE de l'exercice 2023 qui fait apparaître un excédent d'exploitation  
s'élevant à 4 649 601.19 €,

Vu le résultat des années antérieures fixé à 3 680 847.14 €,

Soit un excédent global de 8 330 448.33 €,

Sur la proposition de Monsieur le Maire d'affecter une partie de ces résultats en section d'investissement selon la répartition exposée ci-après,

Sur avis de la Commission des Finances en date du 13 mars 2024,

**LE CONSEIL MUNICIPAL  
APRES AVOIR DELIBERE**

**DECIDE** d'affecter les résultats d'exploitation comme suit :

Résultat de l'exercice 4 649 601.19 €

Résultat antérieur reporté 3 680 847.14 €

**Résultat à affecter 8 330 448.33 €**

Solde d'exécution d'investissement - 4 331 993.52 €

Besoin de financement 4 331 993.52 €

**Affectation en réserve à l'article 1068 4 331 993.52 €**

Report de fonctionnement au 002 3 998 454.81 €

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an ci-dessus et ont les membres présents signé au registre.

Pour extrait conforme au registre.

La convocation du Conseil Municipal et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés à la porte de la Mairie conformément aux articles R2121-7 du CGCT et L2121-25 du CGCT.

Castelnaudary, le 14 mars 2024



Le Maire,

Patrick MAUGARD

Ampliation faite le 19 MARS 2024

Certifiée exécutoire par réception  
en Préfecture le : 19 MARS 2024

Par publication le : 19 MARS 2024

Par délégation,  
Le Directeur Général des Services

Nicolas NAYRAL



Envoyé en préfecture le 19/03/2024

Reçu en préfecture le 19/03/2024

Publié le 19 MARS 2024

ID : 011-211100763-20240314-DB202466SG-DE

